

## Candidature et procédures

**Etape 1 :** Inscription sur le PASS :

[https://europa.eu/youth/solidarity\\_fr](https://europa.eu/youth/solidarity_fr)

*Vous recevrez un identifiant que vous devrez conserver.*

**Etape 2 :** Recherche de mission sur la base de données du PASS :

[https://europa.eu/youth/solidarity\\_fr](https://europa.eu/youth/solidarity_fr)

*Les structures d'accueil auront accès à votre profil.*

**Etape 3 :** Candidater en transmettant CV et lettre de motivation en anglais :

*Le CRIJ Réunion sera là pour vous aider*

N'hésitez pas à contacter le CRIJ Réunion dans votre démarche et pour toute autre question sur le Corps Européen de Solidarité.

*Une seule adresse :*

[mobilite@crij-reunion.com](mailto:mobilite@crij-reunion.com)

## Contacts

### CRIJ Réunion

28 rue Jean Chatel  
97400 SAINT-DENIS

Tél : 02 62 20 98 24 / 25

@ : [mobilite@crij-reunion.com](mailto:mobilite@crij-reunion.com)



[www.crij-reunion.com](http://www.crij-reunion.com)



## Activités de volontariat



### Les types de volontariat :

- ◆ Volontariat individuel : de 2 semaines à 12 mois.
- ◆ Volontariat de groupe : jusqu'à 12 mois maximum (20 volontaires maximum).

### Les conditions :

- ◆ Avoir entre 18 et 30 ans.
- ◆ S'inscrire sur le PASS\*.
- ◆ Ne pas avoir fait un Service Volontaire Européen.
- ◆ Être motivé.e.

### Où se renseigner et avoir de l'aide ?

Information - candidature:  
pole.europe@crij-reunion.com

\* Placement Administration and Support  
System: [https://europa.eu/youth/solidarity\\_fr](https://europa.eu/youth/solidarity_fr)

### Les frais qui sont pris en charge :

- ◆ Frais de voyage aller-retour (limite de 1500 €).
- ◆ Argent de poche (calculé en fonction du coût de la vie dans le pays d'accueil).
- ◆ Cours de langue
- ◆ Logement (colocation ou auberges).
- ◆ Nourriture.
- ◆ Assurance santé et rapatriement (Cigna).
- ◆ Frais de visa (si nécessaire)
- ◆ Frais de vaccination (si nécessaire)



**Le volontariat n'est pas un travail, ni un séjour linguistique et ni des vacances !**

### Exemples de mission / activités :

- ◆ Aider à reconstruire une école ou un centre communautaire.
- ◆ Venir en aide à des demandeurs d'asile.
- ◆ Participer à la sauvegarde des forêts.
- ◆ Travailler avec des personnes handicapées dans un centre communautaire.
- ◆ Etc...

**On ne vous demandera pas une intervention immédiate après une catastrophe.**

### Pays éligibles :

- ◆ 28 pays de l'UE\*.
- ◆ Pays partenaires : Liechtenstein, Islande, Norvège, Turquie, Macédoine, Ex-Yougoslavie.

\*Pour le Royaume-Uni jusqu'à 2020.